

RAPPORT D'ACTIVITES



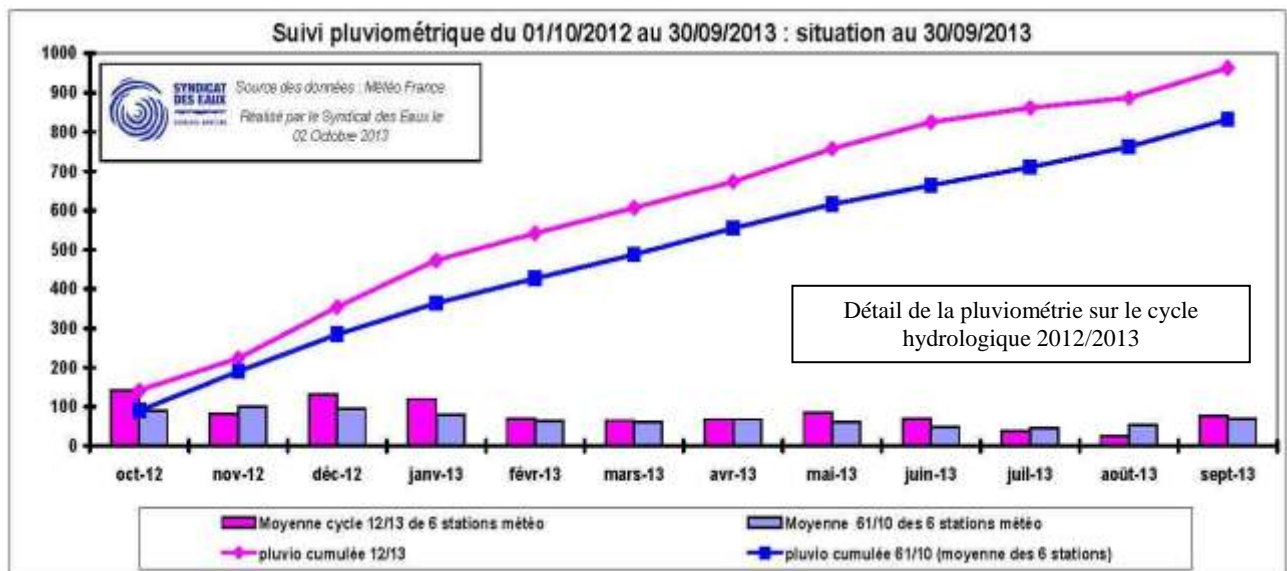
Station d'épuration de La Côtinière

ANNEE 2013

1 – Situation hydrologique 2013

Gestion de l'étiage 2013

Cycle hydrologique : pluviométrie du 01/10/2012 au 30/09/2013- A l'automne 2012, la pluviométrie excédentaire du mois d'Octobre jusqu'au mois de Janvier a permis la recharge hivernale des nappes d'eau souterraine. **Le printemps pluvieux** en Mai et Juin a retardé la vidange des nappes jusqu'en juillet.

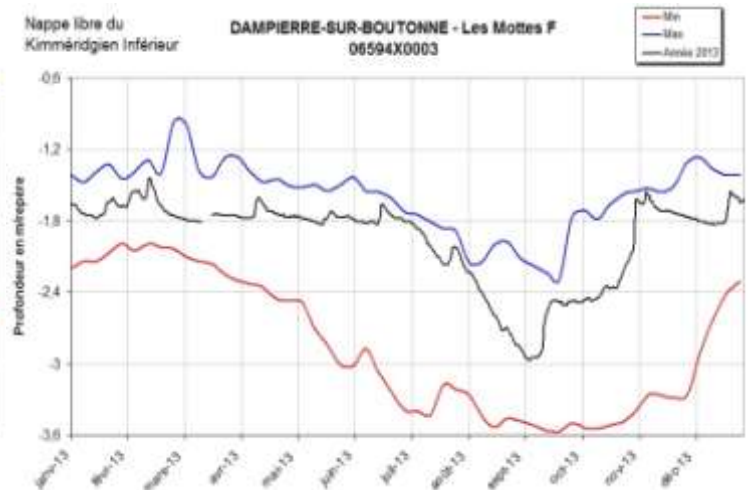


Après un mois de Juillet assez chaud puis localement très orageux (nuit du 27 juillet), **l'étiage** a été marqué par un déficit pluviométrique au mois d'Août. La campagne d'irrigation a débuté début Juillet pour se prolonger plus tardivement dans la saison (début à mi Septembre).

La pluviométrie de Septembre à Décembre 2013 a été conforme à la moyenne (294 mm contre 284 mm en moyenne sur les 3 mois).

Conséquences sur le niveau des nappes- La recharge des nappes d'eau souterraine a pu débuter dès le mois d'Octobre 2012. Les niveaux ont atteint leur maxima entre Décembre et Mars 2013 sur les nappes libres puis n'ont que très peu baissé jusqu'à la fin du printemps (cf. graphe de Dampierre/Boutonne). Sur les nappes captives, la pluviométrie persistante de l'hiver et du printemps a permis une recharge régulière jusque fin Juin (cf. graphe de St Vaize).

Les niveaux hauts en début d'été ont limité les restrictions de pompage pour l'irrigation. L'été sec, conjugué au maintien des prélèvements agricoles, a entraîné une baisse continue des niveaux jusqu'en Septembre, sans toutefois atteindre les minimas observés en 2012. La pluviométrie conséquente de l'automne a ensuite permis une bonne recharge des nappes libres et captives.

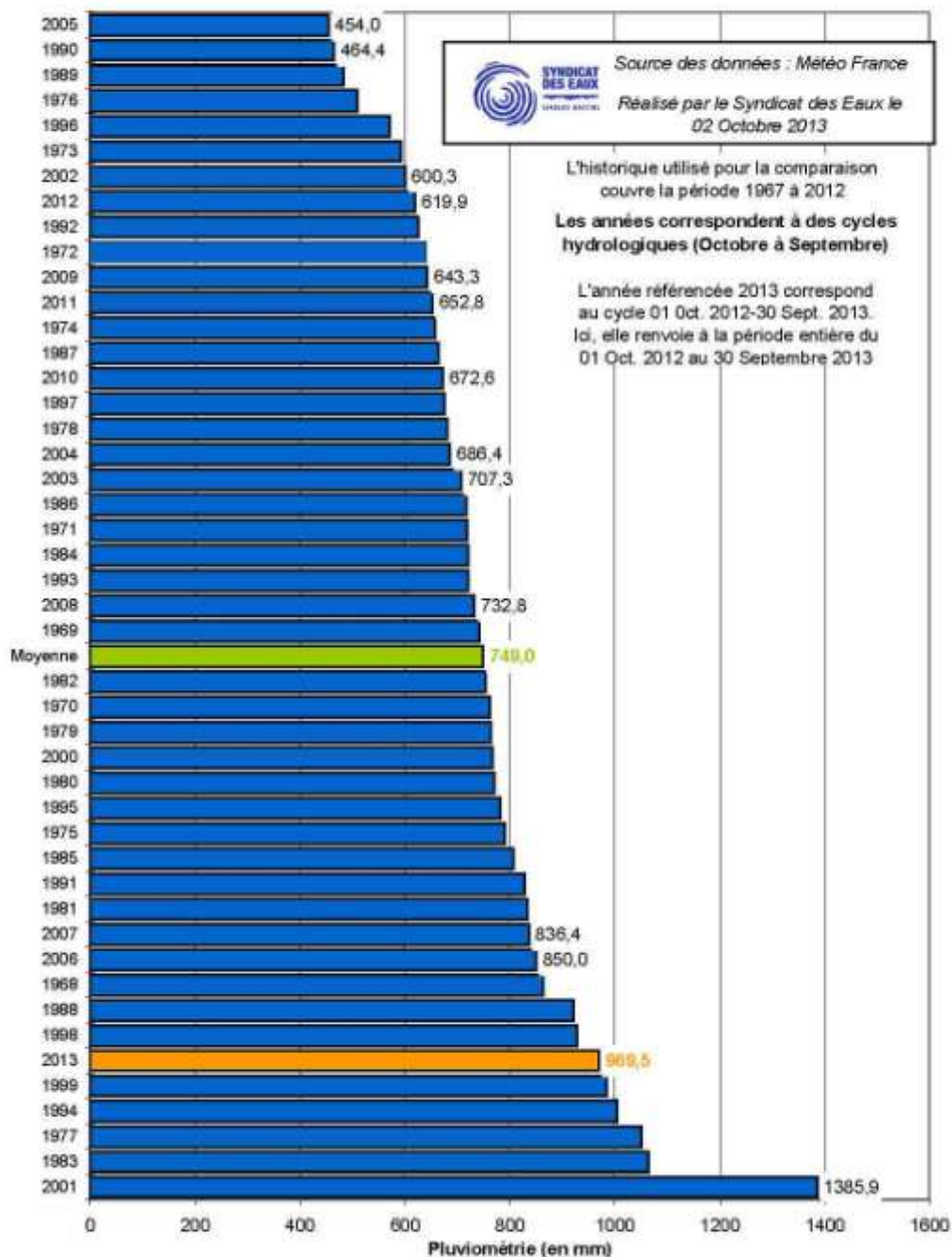


Consommation d'eau potable- La pointe estivale 2013 sur le réseau primaire a atteint plus de 85 000 m³/j le 14 Août (pour comparaison : 89 200 en Août 2012, 84 200 en Août 2011, 87 200 en Août 2010 et 91 000 en Juillet 2006).

En Juillet et Août 2013, la consommation journalière a dépassé les 80 000 m³/j durant 18 jours (contre 17 jours en 2012, 13 jours en 2011, 25 jours en 2010 et 15 jours en 2006).

L'année 2013 se classe dans les années les plus humides des 40 dernières années (cf. graphique ci-dessous).

Cumul des précipitations pour la station de La Rochelle (du 01 Octobre au 30 Septembre)



Le suivi des nappes

La gestion prévisionnelle de la ressource en eau souterraine bénéficie d'un suivi à l'échelle départementale.

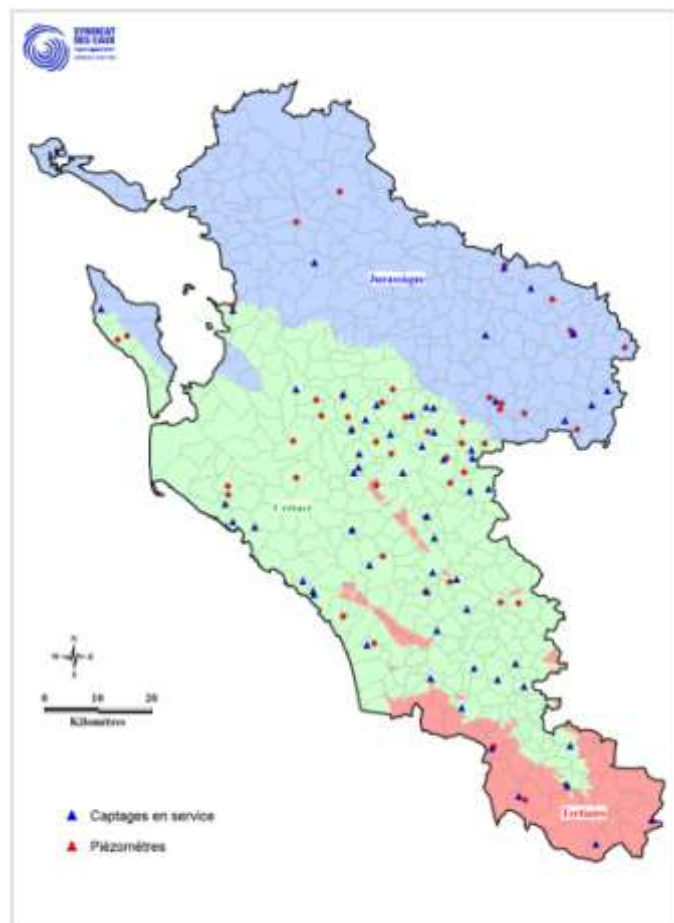
Initié en 2010, l'équipement de piézomètres télégérés par le Syndicat a été complété en 2013 par le suivi en débit /conductivité de la source de Mortagne sur Gironde "*Fontdevine*".

Le suivi réalisé directement par le service Hydrogéologie porte désormais sur 35 ouvrages répartis dans tout le département (9 aquifères en domaine libre et/ou captif).

Fin 2013, ce sont au total 63 captages et 55 piézomètres qui sont télégérés dans le département (SDE, RESE, VEOLIA et SAUR) aussi bien quantitativement que qualitativement (conductivité et turbidité sur des ouvrages sensibles).

Ce suivi permet l'établissement d'une note hebdomadaire transmise aux principaux acteurs de l'eau. Une note journalière sur le suivi de quelques ouvrages prioritaires est transmise à l'ARS et la DDTM.

La démarche de mise en place d'une plateforme web de diffusion des données a été poursuivie avec la société Aquasys. Le développement du site s'est achevé fin 2013 pour la thématique « quantité », sa mise en service est prévue début 2014. Un volet qualité sera ajouté courant 2014.



Le Syndicat a participé tout au long de l'année 2013 à diverses réunions sur la gestion de l'eau (ODE, SAGE Seudre, Boutonne, Charente, Né...).

2 – Les recherches en eau et les actions de protection des ressources

2.1 – Les recherches en eau

- **Forage d'exploitation** – Les interventions suivantes ont eu lieu en 2013 :

Ouvrage concerné	Potentiel testé	Nature de l'intervention
Poursay Garnaud "Bois de Vervant"	60 m ³ /h	Sept. à Déc. 2013 : forage de reconnaissance transformé ensuite en forage d'exploitation, afin de remplacer l'ouvrage existant dont l'équipement n'est plus satisfaisant.
St Césaire "Chez Veillon F ₂ "	50 m ³ /h	Sept. à Déc. 2013 : forage de reconnaissance pour tester le potentiel de la nappe captive du Cénomaniens carbonaté.



Captage de Poursay Garnaud "Bois de Vervant F₂" : Soufflage du réservoir après tubage.



Captage de St Césaire "Chez Veillon F₂" : Foration du réservoir captif du Cénomaniens

- **Inspections vidéo** – Les diagnostics des captages suivants ont été réalisés en 2013 :

Ouvrage concerné	Nature de l'intervention
St Césaire "Chez Veillon F ₁ "	Inspection de l'ouvrage en Février 2013 en vue de son remplacement par un nouveau forage.
St Vaize "La Salle F ₂ "	Inspection de l'ouvrage en Décembre 2013, lors du changement de pompe par l'exploitant.

• **Équipement, raccordement et mise en service de nouveaux forages.**

L'équipement du forage de Fontaines d'Ozillac "*Fief du Breuil F₂*" s'est déroulé en deux étapes :

- **début Aout 2013** : équipement provisoire pour une mise en service d'urgence
- **Novembre 2013** : Mise en service définitive de l'ouvrage

*Captage de Fontaines d'Ozillac "Fief du Breuil F₂" :
Descente de la pompe en Novembre 2013*



2.2 – La protection de la ressource

2.2.1 – Les périmètres de protection

Au 31 Décembre 2013, sur les **65 captages** du Syndicat :

- **53** champs captants (46 en service et 7 prochainement mis en production) bénéficient d'un périmètre officiel ;
- **4** forages, dont **3** nouveaux ouvrages et **1** forage réhabilité, sont prochainement à protéger ;
- **4** ouvrages sont en réserve;
- **4** vont être désaffectés d'ici 2014/2015.

Études préalables pour la protection de nouveaux forages- Les études préalables pour la protection du forage de Poursay Garnaud « *Bois de Vervant* » ont été lancées à l'automne 2013.

Commission Spécialisée Captages- Le dossier d'Arces sur Gironde "*Le Terrier*" a été examiné en Juillet 2013 et celui de Fontaines d'Ozillac "*Fief du Breuil F₂*" a été transmis à l'automne 2013.

Enquêtes d'Utilité Publique- Les captages de Ste Lheurine "*Font de Cluzac*" et de St Dizant du Gua "*Gratte-Pouils*" ont été soumis à enquête en Juin/Juillet 2013 et ont reçu l'avis favorable du **Coderst** de Novembre 2013.

Travaux de mise en conformité – Dans le cadre des périmètres de protection, des travaux (hors diagnostics des forages privés) pour mettre en conformité ou protéger les installations sont les suivants :

Type d'aménagement	Nature des Travaux	Captages concernés
Aménagements du périmètre de protection immédiate	Protection étanche des têtes de forage	Landrais « Toutvent » St Aigulin « Croix de Varachaud F₃ »
Aménagements hydrauliques spécifiques	Aménagement du trop-plein des sources, Aménagement électrique et pose du matériel de mesures d'un point d'eau	Mortagne sur Gironde « Fontdevine »
Acquisitions de terrains	Terrains achetés dans le cadre de la convention avec la Safer afin de mettre en prairies permanentes des parcelles des périmètres de protection rapprochée	Landrais « Toutvent » Trizay « Bouil de Chambon » La Clisse « La Roche » St Vaize « La Salle F₁ & F₂ »

Inspection des périmètres de protection- Aucune inspection n'a été menée en 2013 par l'ARS.

Anciens captages à désaffecter- En accord avec les services de l'ARS, l'inventaire des anciens captages à désaffecter est le suivant :

Captages à désaffecter	Ouvrage de remplacement	Date prévisionnelle de désaffectation
Bédenac "Le Pénitencier"	Bédenac « Le Jarcelet ». Travaux d'équipement et de raccordement en 2014/2015	2014/2015
Aulnay "Palud 2"	Juicq « Etray & Bois Moreau » dotés d'une unité de traitement au charbon actif	2014
Bresdon "Fontaines Charlemagne"	Ballans « Les Sablons »	2015
Siecq "La Bistandille"		

LES PIEZOMETRES DE SUIVI DES STATIONS D'EPURATION – En 2013, les 5 ouvrages suivants ont été réalisés :

Stations d'épuration	Date de réalisation du piézomètre
Ecurat	Février 2013
Lonzac	Juin 2013
Lorignac	Août 2013
St Sulpice d'Arnoult	Novembre 2013
St Germain du Seudre	Décembre 2013

STEP d'Ecurat : Mise en place de la foreuse pour la réalisation du piézomètre de suivi de la station

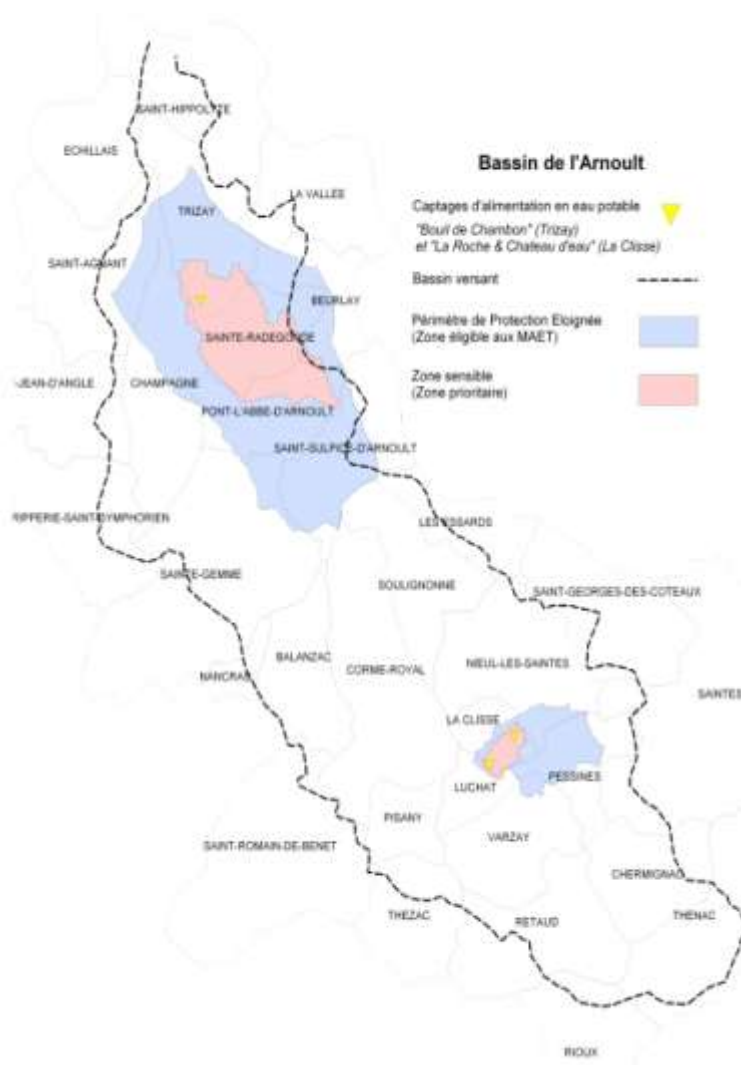


2.2.2 – La préservation des nappes libres ou phréatiques

La préservation des captages en nappe libre vis-à-vis des pollutions diffuses d'origine agricole (nitrates, phytosanitaires) a été engagée dans la vallée de l'Arnoult sur Trizay « *Bouil de Chambon* » et La Clisse « *La Roche* » et « *Le Château d'eau* ».

2013 est la quatrième année de mise en œuvre du Plan d'Actions Territorial (PAT) du bassin versant de l'Arnoult. Cette opération, inscrite au programme Re Sources, est financée par l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional Poitou-Charentes, le FEDER pour les plans d'entretien communaux et le Syndicat des Eaux.

L'animation initiée en 2011 a été diversifiée auprès de nouveaux partenaires.



- **Les actions engagées auprès de la profession agricole pour réduire les pollutions diffuses (nitrates, phytosanitaires).**

Des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET) sont proposées aux agriculteurs situés dans les zones sensibles des périmètres de protection. Les agriculteurs volontaires doivent préalablement réaliser **un diagnostic d'exploitation** permettant de situer leur exploitation et leurs pratiques vis-à-vis des risques de pollutions diffuses et ponctuelles de la ressource en eau souterraine. Des propositions d'amélioration sont ensuite élaborées.

En **2013**, 2 diagnostics d'exploitation ont été réalisés par le bureau d'études Envilys, dans le cadre d'un marché à bons de commande.

Après ces diagnostics, les agriculteurs peuvent contracter des **MAET** qui sont des contrats passés avec l'Etat. L'exploitant s'engage dans des pratiques favorables à la qualité de l'eau (limitation de la fertilisation, remise en prairie,...), en contre partie d'une rémunération. Le dispositif MAET ne pouvant être proposé aux agriculteurs que trois ans sur un territoire, **2013 a été la dernière année de contractualisation possible sur l'Arnoult.**

5 exploitants se sont engagés cette année dans ces mesures soit environ **121 ha contractualisés**, représentant **38%** de l'objectif initial fixé à **315 ha**.

Des suivis d'exploitation, réalisés par le bureau d'étude Envilys, permettent d'identifier les évolutions du système d'exploitation des agriculteurs déjà diagnostiqués et d'adapter les futures actions aux enjeux actuels de la profession. **En 2013, 15 agriculteurs ont été suivis.**

- **Le Partenariat avec les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).**

Une convention de partenariat a été signée avec la Chambre d'Agriculture 17 pour la réalisation d'actions avec la profession agricole.

Des formations, journées techniques et expérimentations ont été réalisées avec la **Chambre d'Agriculture et les différents OPA présents sur le territoire** (*mesures de reliquats azotés, accompagnement des agriculteurs dans leur fertilisation azotée, journée technique sur l'agriculture de précision, journées de formation, ...*).

Différentes actions ont été réalisées à destination des OPA et de leurs techniciens. **Une formation sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin et sur les risques agroenvironnementaux locaux a été réalisée.**



Des partenariats se sont concrétisés avec :

- l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le réseau Agrobio PC/GAB 17 comprenant la présentation *d'itinéraire technique en grandes cultures bio, journée technique sur la fertilité des sols, présentation de la filière luzerne.....*
- l'Association Charentes-Poitou d'Expérimentations Légumières (ACPEL) : **mise en place d'un essai « désherbage mixte sur culture de céleri »** et la Fédération Départementale des Centres d'Expérimentations techniques Agricoles (FDCETA) : **mise en place d'un essai « optimisation de la fertilisation azotée » sur maïs.**

- **Communication** – Elle est faite par la diffusion d’une lettre d’informations aux exploitants agricoles du bassin et de journées de formation (élus, agriculteurs, ...). **Une lettre d’informations à destination de l’ensemble des habitants du bassin a été distribuée (13 000 exemplaires).**

Une série de visites (maison de l’Eau, exploitations agricoles, lecture de paysages, gouffre de Chadennes avec les spéléologues) a été clôturée par la *Journée de la Science* à Saintes le 13 Mai 2013 organisée par l’Education Nationale.

- **Actions engagées auprès des collectivités.** Sur les 30 communes de la vallée de l’Arnoult, 17 se sont engagées pour mettre en place un plan d’entretien. **10 plans d’entretien sont actuellement achevés.** Une demi-journée de démonstration de matériels alternatifs au désherbage chimique a été organisée auprès des agents communaux et des élus du bassin.
- **Acquisitions foncières dans les périmètres de protection** – Afin de faciliter les échanges et/ou acquisitions foncières, un partenariat entre la SAFER et le Syndicat permet une veille sur les ventes de terrains dans les périmètres des captages.
- **Amélioration des connaissances : suivi analytique et datation des eaux-** Un suivi de qualité est réalisé sur 3 points de l’Arnoult (en eau superficielle) et 2 points en eau souterraine (1 source et 1 captage AEP).
Une étude de datation des eaux souterraines par l’université de Rennes a été lancée en 2010 afin de disposer d’éléments sur les temps de résidence de l’eau souterraine et mieux connaître sa dynamique. **Cette étude a été restituée à l’ensemble des partenaires du programme lors d’une journée consacrée à la qualité de l’eau en mars 2013.**

2.2.3 – La préservation des nappes captives

Les ressources en nappe captive bénéficient d’une protection naturelle efficace. Le seul risque de pollution réside dans la présence de forages privés ne respectant pas l’isolation entre les eaux superficielles de médiocre qualité et la nappe profonde utilisée pour l’alimentation en eau potable.

La protection de ces nappes profondes passe par « *Le diagnostic et la mise en conformité des forages privés en Charente Maritime* » d’environ 120 forages privés situés autour de 26 forages d’eau potable.

Il s’agit préalablement de vérifier la bonne isolation internappes avant d’engager d’éventuels travaux découlant du diagnostic. Cette opération pluriannuelle fait l’objet d’une *Déclaration d’Intérêt Général (DIG)*.



Phase « diagnostics »- Durant l'année 2013, 5 diagnostics ont été réalisés dans les secteurs de Pons, Léoville et St Pierre d'Oléron.

Les opérations comportent le démontage de la pompe, l'inspection vidéo, les diagraphies, pompages et analyse d'eau sur l'ouvrage puis la repose de la pompe. Le bureau d'études Géoaquitaine est mandaté pour synthétiser les résultats.

Au 31 Décembre 2013, tous les ouvrages prévus dans la DIG (119 forages privés) ont été diagnostiqués.



Dépose de pompe immergée



Mise en place d'un atelier de diagraphies



Inspection vidéo de l'ouvrage

La phase « travaux de mise en conformité » : Les propriétaires des forages des trois premières campagnes de diagnostics ont été contactés par la DDTM afin de se prononcer sur le devenir de leur ouvrage (mise en conformité ou rebouchage) :

- Les **travaux de mise en conformité** avec les propriétaires volontaires ne pourront débuter que lorsque les futures modalités administratives de prélèvement sur les ouvrages mis en conformité seront fixées par la DDTM.

- En 2013, **5 ouvrages ont été condamnés** sur les secteurs de Gémozac, Montpellier de Médillan et Geay pour un montant de 41 520 € T.T.C. Le rebouchage des ouvrages a permis le rétablissement de l'isolation naturelle entre la nappe libre de mauvaise qualité et la nappe captive de bonne qualité de chaque forage.



Cimentation de l'horizon

impermeable



Remblayage avec du gravier 5/15 mm

2.3 – La désaffectation des ouvrages

La mise en service de nouveaux forages liée à la restructuration des réseaux d'adduction d'eau potable entraîne la fermeture de captages ne présentant plus les garanties vis-à-vis des contraintes sanitaires actuelles. Les forages et anciennes stations rebouchés sont les suivants

Commune	Date de désaffectation
Fontaines d'Ozillac « Fief du Breuil F ₁ »	Forage rebouché avec des matériaux inertes (calcaire) au droit du réservoir et ciment/béton au droit des formations imperméables
Gémozac « Les Parpaillons »	Puits rebouché et transformé en piézomètre
Dompierre sur Charente « Les Renfermis »	Puits rebouché et avec maintien du trop -plein



Gémozac « Les Parpaillons P »- Démolition de l'ancienne station et transformation en piézomètre



Les différentes étapes de la démolition de l'ancien captage de Dompierre sur Charente "Les Renfermis" : découpe de la partie supérieure de l'ouvrage, comblement du puits et arasement du cuvelage avec maintien du trop-plein.

2.4 – Les activités diverses

Communications & Colloques- La communication sur la préservation, la mise en valeur des nappes d'eau souterraine et sur les périmètres de protection a été poursuivie auprès des professionnels, du grand public, de la profession agricole, des élèves et étudiants (Lycée agricole de Saintes, Université La Rochelle, Université de Bordeaux à La Clotte, ..).

3 – Les travaux

▪ Doublement de la capacité de stockage au THOU



Le projet a consisté à *doubler* :

- *La capacité de transfert* d'eau vers le Nord du département, de 20000 m³ par jour à 40000 m³ par jour par la pose sur 8 kilomètres d'une conduite en fonte de diamètre 600 mm et la mise en place d'un groupe de pompage complémentaire de 1000 m³/h;
-
- *Le stockage* sur le site du Thou, par la construction d'une seconde bache de 6000 m³.

Le montant de l'opération s'élève à 4,6 M€, subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Département de La Charente Maritime

L'ensemble du dispositif a été mis en service en mai 2014.

L'entretien, la maintenance et le pilotage des infrastructures sont assurés la RESE.

3.1 – Le financement

Le Syndicat des Eaux a financé ses dépenses d'équipement brut, soit **16 841 k€** sur ses ressources propres (autofinancement) et par l'encaissement de subventions dont 1 269 k€ du Conseil Général de la Charente-Maritime et 259 k€ des Agences de l'Eau. Le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire.

4 – Le Patrimoine Eau Potable

L'eau brute pompée dans les nappes et les eaux de surface doit être traitée, stockée et transportée à travers le département. Ces vastes réseaux de canalisations, réalisés initialement pour le réseau littoral dès les années 50 ont continué à être développés sur la côte puis dans l'intérieur du département à partir des années 1960. Ce patrimoine doit être entretenu et renouvelé régulièrement.

4.1 – Le Patrimoine du Syndicat des Eaux

- la nouvelle usine de traitement d'eau de surface d'une capacité de 60 000m³/j et de sa retenue d'eau brute de 1.5 Mm³ ;
- un réseau primaire de gros diamètre (500 à 700 mm), d'environ 400 km, étendu sur le littoral et les îles avec les capacités de stockage adéquats (plus de 30 000 m³) et stations de reprises associées;
- 62 champs captants d'eau potable ;
- 322 réservoirs ;
- 11 695 km de réseau d'eau potable.

4.2 – Les Extensions d'Eau Potable

4.2.1 – Programme 2013

Les dépenses engagées sont les suivantes :

- Crédits affectés **1 408 600 euros** en section d'investissement
89 400 euros en section d'exploitation
- Nombre de branchements : **590**
- Coût moyen par branchement : **2 539 euros HT**
- Nombre de lotissements privés(et assimilés : projets de logements sociaux , d'établissements pour personnes âgées dépendantes) et communaux : **14**
- Linéaire de canalisation : **14 546 ml**
- Coût moyen /ml : **103 € HT**

On note une diminution du programme de **453 024 € (soit 23%)** en terme d'affectation de crédits par rapport à 2012. Cette diminution est probablement le résultat de la crise économique actuelle et de la baisse d'activité constatée dans le bâtiment.

Le programme 2013 représente le traitement de **207 opérations** d'extension de réseau d'eau potable.

4.2.2 – Dépenses réalisées

Ces dépenses correspondent aux travaux réalisés en 2013 et programmés en 2014 ou antérieurement.

Le montant des dépenses réalisées s'élève à **1 431 678 euros** en section d'investissement et **94 963 euros** en section d'exploitation.

On note une stagnation des dépenses réalisées en 2013 par rapport à 2012.

4.2.3 – Financement

Desserte intérieure du lotissement :

Dépense à la charge du lotisseur

Raccordement au réseau existant :

Participation financière du SYNDICAT des EAUX dans la limite de **6 100 euros** par branchement, le complément étant à la charge du lotisseur.

Le Syndicat des Eaux propose aux communes la mise en place d'une **PVR** (Participation Voirie et Réseaux) ou d'un **PUP** (Projet Urbain Partenarial) **dans la mesure du possible.**

4.3 – Les déplacements et aménagements de réseaux

Ces travaux correspondent aux aménagements de réseaux (déplacements, modifications, remise à niveau d'ouvrages de voirie dans le cadre d'un marché à bons de commande) nécessaires dans le cadre de travaux de voirie, d'implantation de canalisations en terrains privés notamment.

4.3.1 – Programme 2013

- Crédits affectés **1 358 000 euros ht** en section d'investissement
218 970 euros ht en section d'exploitation

soit une diminution de **494 540 € (24%)** par rapport aux crédits affectés en 2012.

- Plusieurs travaux d'importance font partie de ce programme :

- la modification du réseau dans le cadre de la reconstruction du pont de LA CLISSE
- le déplacement d'une canalisation diamètre 300 mm lors de la création de l'échangeur RD 222-RD 137 à ANGOULINS
- la restructuration du réseau avant la démolition du château d'eau de LAGORD
- la restructuration de réseau pour l'aménagement du rond point de Bel Air à LA FLOTTE EN RE
- plusieurs opérations importantes de déplacement de canalisations situées en terrains privés
- des aménagements de réseaux suite à la tempête XYNTHIA à YVES et SAINT GEORGES D'OLERON

Le programme d'aménagement de réseaux 2013 représente le traitement de **151 opérations** d'aménagement de réseaux eau potable.

4.3.2 – Dépenses réalisées en 2013

1 547 587 euros sur programmes 2013 et antérieurs en section d'investissement et **74 704 euros** en section d'exploitation.

Ces dépenses varient tous les ans en fonction des besoins. En 2013, elles ont augmenté de **632 200 euros** en section d'investissement, cette augmentation correspondant en grande partie aux dépenses liées aux travaux de restructuration de réseaux pour la construction de la ligne grande vitesse (LGV) Sud Europe Atlantique et pour laquelle cinq communes du Département sont concernées.

Pour cette opération, les dépenses liées aux restructurations de réseaux sont remboursées par COSEA maître d'ouvrage de la construction de la LGV .

4.3.3 – Financement

Fonds propres du SYNDICAT des EAUX

4.4 – Le renouvellement des réseaux d'eau potable

Le Syndicat s'est fixé comme objectif de renouveler son patrimoine déployé sur le territoire départemental.

Le vieillissement des réseaux (corrosion, cassures par tassement de sol, fuites aux joints,...) et des bâtiments et ouvrages de génie civil nécessite leur renouvellement progressif.

4.4.1 – Programme 2013

9,7 M€/an ont été engagés en autofinancement pour pouvoir remplacer les ouvrages dont la durée de vie est estimée à 50 ans pour les réseaux d'eau et à 80 ans pour le génie civil.

Le Syndicat est intervenu notamment à Aigrefeuille (238 800 €), Aulnay (460 000 €), La Chapelle des Pots (317 000 €, tranche conditionnelle), Fouras (310 000 €) Gémozac (218 000 €), Matha (400 000 €), Puyravault (480 000 €), Rivedoux (300 000 €), Saleignes (425 000 €), St Martin de Juillers (390 000 €), St Savinien (637 000 €), Syndicat de La Rochelle-Nord (805 000 €), Syndicat de Rochefort Sud (485 000 €)

4.5 – L’entretien et la réhabilitation des ouvrages d’eau potable

5.5.1 – Réhabilitation

Les dépenses réalisées en 2013 s’élèvent à **115 670 euros ht**, elles correspondent au début du nouveau programme de réhabilitation du génie civil concernant 43 ouvrages mis en place par le Syndicat pour les années 2013 à 2017.

4.5.2 – Entretien

Un marché à bons de commande permet de répondre aux besoins. En 2013 le montant des travaux réalisés s’élève à **140 854 € ht** correspondant au solde du programme 2009-2012.

Un nouveau marché à bons de commande a été mis en place en 2013.

4.5.3 – Financement

Fonds propres du SYNDICAT des EAUX
